



**Nom :**

**Prénom :**

**Classe :**

# Sommaire

- Ça y est, je suis en 6<sup>ème</sup> ! .....page 3
- Le personnel du collège..... page 4
- Le rôle du professeur principal..... page 8
- Le rôle du carnet de correspondance..... page 9
- Absences et retards ..... page 11
- Bien comprendre son emploi du temps .....page 13
- Faire son cartable..... page 14
- L'agenda : mode d'emploi.....page 17
- L'organisation de l'année .....page 18
- L'ENT et PRONOTE ..... page 19
- Devoirs faits ..... page 20
- Quelques activités .....page 21
- Le plan du collège .....page 24



**Collège de Dumbéa-  
sur-Mer 1**

**Les coordonnées à noter !**

10, rue de Picardie  
Dumbéa-sur-Mer  
Nouvelle-Calédonie  
98830 DUMBEA

Tél (+687) 29 89 00

## ÇA Y EST, JE SUIS EN 6<sup>ème</sup> !



Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte du collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre.

Le collège, comme tu t'en rendras compte rapidement, est très différent de l'école primaire :

- *il est plus grand*
- *tu vas avoir plusieurs professeurs et des salles différentes pour chaque matière*
- *tu vas peut-être devenir demi-pensionnaire*
- *tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège*
- *tu vas aussi apprendre à t'organiser davantage seul car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail.*

Ce livret d'accueil a pour objectif de te présenter le collège, les différentes personnes qui y travaillent, les nouveautés par rapport au CM2, l'organisation de la journée et de la semaine, les règles à respecter...

Garde le précieusement toute l'année, il te servira de guide. N'hésite surtout pas à interroger ton professeur principal, mais aussi tous les membres de l'équipe éducative (professeurs, CPE, adjoints d'éducation, professeur-documentaliste, directeur, directrice-adjointe, infirmière...) ou nous confier tes inquiétudes. Nous saurons toutes et tous te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions. Sers-toi de ce guide pour présenter à tes parents ce que tu vas vivre cette année. Pour eux aussi ton arrivée au collège est un moment important !



# LE PERSONNEL DU COLLÈGE

4



## ❖ Le directeur du collège : M. Cuggia



Il est responsable du collège. Il organise le travail des adultes et des élèves. Il prend des décisions importantes concernant la vie du collège, notamment en présidant le Conseil d'Administration. Il est aidé dans ses missions par la directrice-adjointe.

## ❖ La directrice-adjointe du collège : Mme Tessier

Elle seconde Monsieur le directeur dans la conduite des activités pédagogiques, éducatives et administratives du collège. Elle s'occupe particulièrement de l'organisation au sein du collège. Elle préside les conseils de classe des classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>.



## Le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) : M. André



Le CPE est responsable de la Vie Scolaire. Son rôle est de veiller à ce que tout se passe bien en dehors des cours. Aidé par les adjoints d'éducation, il est là pour faciliter la vie des élèves dans la cour, à la cantine, en permanence. Le CPE contrôle les entrées et sorties des élèves du collège, leurs absences et leurs retards et veille au respect du règlement. Il informe aussi les élèves de l'absence d'un professeur, les aide dans leurs démarches ou problèmes personnels et scolaires.



## ❖ La Gestionnaire : Mme Sourget

Elle gère le budget du collège et dirige avec le proviseur les agents de l'établissement. Ses services reçoivent les chèques, gèrent la restauration (cantine). Elle achète les manuels scolaires, organise les budgets des voyages.

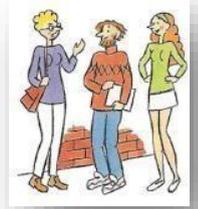


## ❖ La Secrétaire de direction : Mme Gabaston

Elle travaille de manière privilégiée avec l'équipe de direction. Elle s'occupe de suivre tous les dossiers concernant les élèves. Adresse-toi à elle dès que tu as besoin d'un document administratif (certificat de scolarité...).

### ❖ **Les Adjointes d'Éducation :**

Elles surveillent les élèves pendant les heures d'études, les récréations et à l'heure du repas le midi et secondent le CPE. Elles veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves. Elles contrôlent les entrées et les sorties de l'établissement. Elles contrôlent les absences et les retards des élèves. Elles peuvent t'aider dans ton travail personnel.



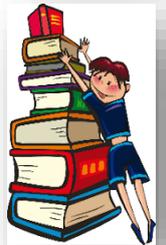
### ❖ **Les professeurs :**

La mission du professeur, quelle que soit sa discipline (matière) est la même : développer les connaissances et compétences des élèves, leur esprit critique, les accompagner dans la découverte professionnelle, les amener à devenir des citoyens et les préparer à leurs futurs choix d'orientation. Ils sont bien sûr là pour aider les élèves lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés.



### ❖ **La Professeure documentaliste : Mme Jutteau**

Elle est responsable du Centre de Documentation et d'Information (CDI). Son rôle est d'accueillir les élèves pour les aider dans leur travail et leurs recherches documentaires. Elle met aussi à ta disposition des revues et te conseille dans le choix de tes lectures.



### ❖ **L'infirmière : Mme Varanne**

Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. En cas d'absence de l'infirmière, il faut que tu ailles voir la CPE. L'infirmière participe également à la politique de prévention au niveau de la santé dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).



### ❖ **L'assistante sociale : Mme Barberin**

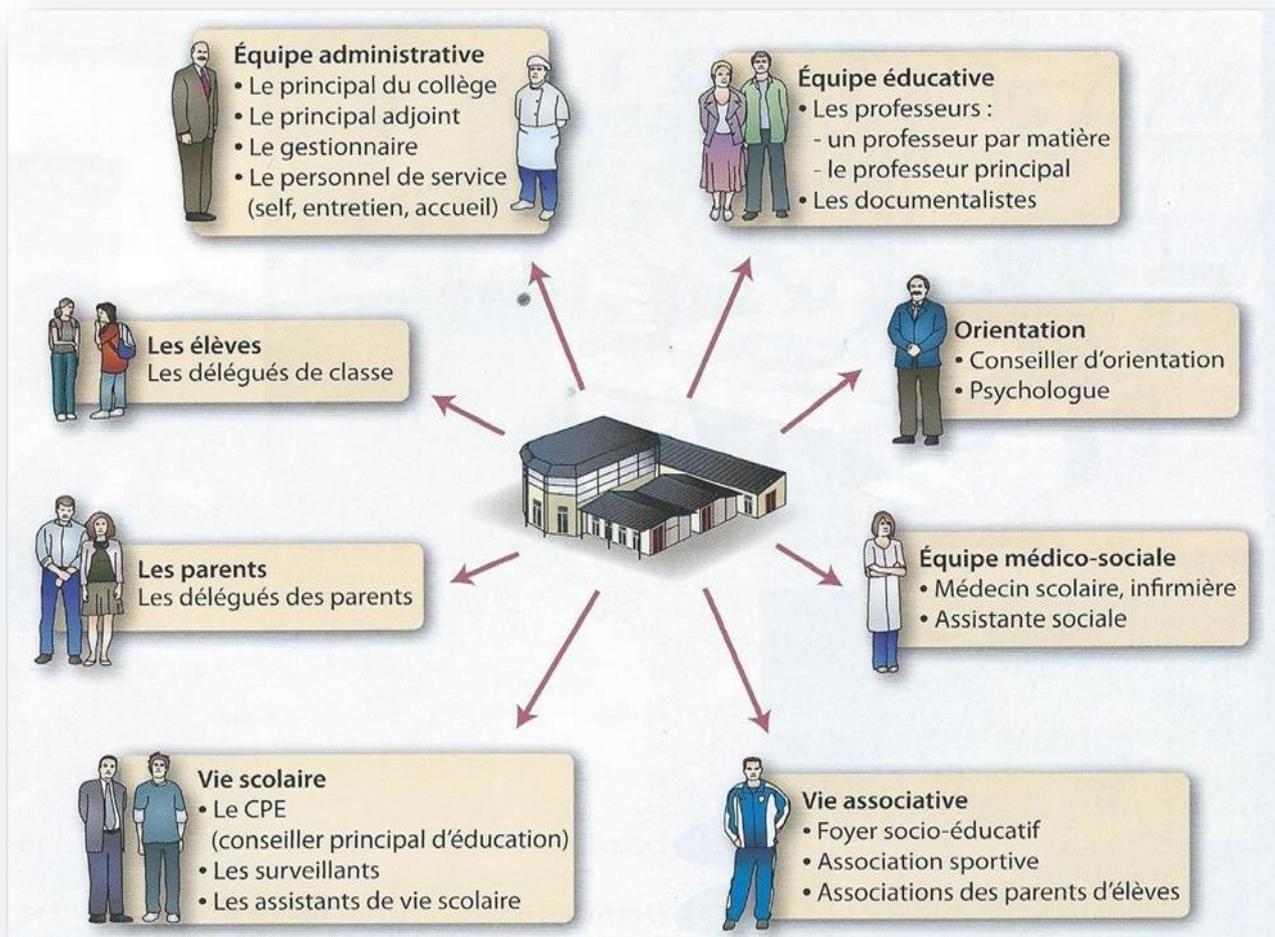
Elle peut t'aider dans ta scolarité si tu en as besoin et peut rencontrer ta famille. Elle est présente certains jours. Au collège, son bureau se trouve au fond du CDI (la médiathèque du collège).

## ❖ La Psychologue Education Nationale : Mme Sauvage

Elle s'occupe de l'orientation des élèves et leur apporte toute l'aide nécessaire pour les guider, les conseiller dans leur orientation et dans leurs choix après la troisième. Elle peut aussi te recevoir si tu rencontres des difficultés au sein du collège et ce bien avant la classe de 3<sup>ème</sup> ! Tu peux prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire.



- ❖ **Les agents** : Ils sont chargés de l'entretien du collège et d'assurer aussi le service de la demi-pension. Leur travail permet d'avoir un établissement beau, propre et bien entretenu pour que tu bénéficies des meilleures conditions de travail. Aide-les dès que tu le peux et respecte leur travail !



## QUI EST QUI ?

En te servant de la liste qui est sous les vignettes, retrouve qui est qui .

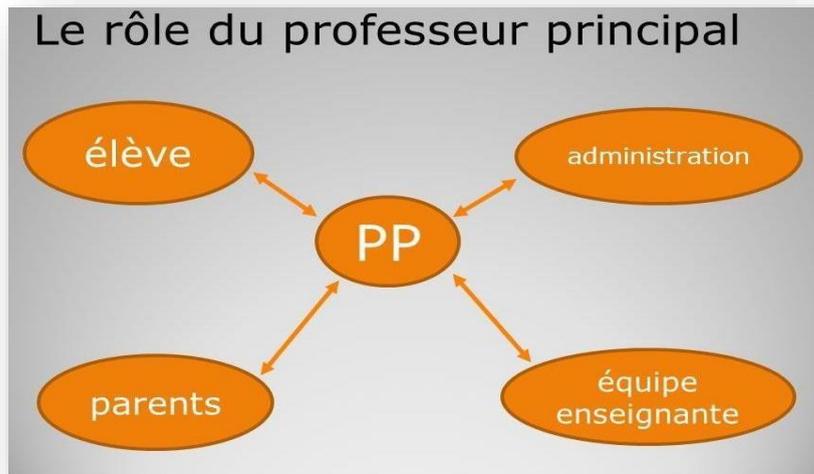
1. Le gestionnaire - 2. L'agent - 3. La principale et son adjoint -
4. L'infirmière - 5. Le CPE - 6. Un professeur - 7. Le PSYEN -
8. La professeure documentaliste - 9. Le principal



## MON PROFESSEUR PRINCIPAL

Pour chaque classe, un professeur principal est désigné (par l'équipe de direction) pour exercer le rôle de coordinateur avec les autres professeurs et le CPE, assurer le suivi des élèves, le bilan de leur scolarité mais aussi la préparation des conseils de classe.

Il ne faut surtout pas hésiter à le contacter pour lui demander de l'aide, des conseils ou tout simplement lui poser une question.



### Les heures de vie de classe

Comme son nom l'indique l'heure de vie de classe est une heure particulière consacrée à l'expression des élèves sur la vie de la classe. Elle sert notamment à faire le point sur ce qui se passe bien et vous aidera à réguler les tensions et à trouver des manières de vivre ensemble. Cette heure est aussi utilisée pour préparer le conseil de classe.

Elle n'a pas lieu toutes les semaines et elle est fixée par le professeur principal. Elle est alors notée dans le carnet de liaison.



Pour aller plus, loin, tu peux consulter cette vidéo, tournée dans un autre collège, mais qui résume bien ce qu'il faut comprendre :

<https://oniseptv.onisep.fr/onv/le-role-du-professeur-principal-en-6eme>

# LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Le carnet de correspondance te sera donné le jour de la rentrée.

**Tu devras l'avoir toujours avec toi. C'est une obligation.** Il doit porter ton nom, ton prénom, ta classe, une photo de toi récente.

Attention, il doit être couvert du protège-cahier donné par le collègue. **Il ne doit pas y figurer de dessins de tags, d'inscriptions...sans quoi on pourra te demander de racheter, à tes frais, un carnet neuf.**

Il te faudra parfois le présenter aux adjoints d'éducation pour pouvoir entrer et sortir du collège et à tes enseignants chaque fois qu'ils te le demanderont. C'est un peu comme ton « passeport scolaire » !

Il sert à :

- noter les messages des enseignants pour tes parents.
- signaler une absence de professeur.
- noter des modifications exceptionnelles d'emploi du temps.
- regarder ton emploi du temps.
- régulariser tes retards et tes absences.
- noter les rendez-vous parents-professeurs.
- noter les observations concernant ta conduite ou les retenues.
- prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative.
- valider ton repas à la cantine (un code est posé dessus).



C'est grâce à ce carnet que les adultes du collège (professeurs, CPE, principal adjoint, principal, assistants d'éducation...) pourront correspondre avec tes parents à propos de ton travail ou de ton comportement.

Nous invitons tes parents à le regarder chaque soir pour le vérifier. Ton professeur principal le ramassera régulièrement et vérifiera la signature de chaque mot.



Afin qu'il soit bien lisible pour toi, tes parents, tes professeurs, sépare chaque mot inscrit par un grand trait tiré à la règle!



### **Le règlement intérieur :**



Tu trouveras également dans ce carnet le règlement intérieur. **Il te faudra le lire et le signer ainsi que tes parents.** Cela sera vérifié.

Au collège, tu vas poursuivre ton apprentissage de la vie en commun. Chacun doit savoir ce qu'il a le droit de faire et ce qu'il n'a pas le droit de faire. Pour que chacun soit traité à égalité avec son voisin, pour éviter les injustices et les malentendus, des règles de vie sont nécessaires, valables pour tout le monde. Le règlement intérieur énonce les règles que tous doivent respecter. Il fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans le collège.

### **Tous les élèves disposent de droits :**

- droit à l'enseignement,
- droit de s'exprimer
- droit au respect et à la sécurité.

### **Tous les élèves ont des devoirs :**

- être présent(e) à tous les cours. C'est ce que l'on nomme l'assiduité.
- rattraper les cours manqués si tu as été absent(e) soit via Pronote soit via un cahier de ton/ta camarade.
- être à l'heure.
- respecter les personnes (adultes comme élèves).
- respecter les biens qui sont à leur disposition, respecter les lieux.

Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis : point malus, retenue, avertissement écrit, blâme, exclusion temporaire, exclusion définitive. Tout ceci est détaillé dans le carnet de correspondance.

# ABSENCES ET RETARDS



Assister à tous les cours est **obligatoire** y compris pour **l'accompagnement personnalisé** et pour les enseignements facultatifs auxquels les élèves se sont **inscrits** au début de l'année scolaire. Chacun doit prendre ses dispositions pour respecter les horaires fixés à l'emploi du temps.

## LES RETARDS :

Tu dois te présenter directement en cours si ton retard est inférieur à 15 minutes. Le professeur saisira le retard sur Pronote.

Pour les retards de plus de 15 minutes tu dois te présenter à la Vie scolaire qui contactera tes parents pour en connaître la raison puis t'enverra en étude.

Attention ! Les retards abusifs seront sanctionnés (+ de 3).

## LES ABSENCES

- Toute absence doit être signalée au service de la vie scolaire le jour même par téléphone ou par message Pronote à la Vie Scolaire. L'absence doit être régularisée dans les plus brefs délais via le carnet de liaison de l'élève (sinon malus).
- Si l'absence doit se prolonger, les responsables légaux sont tenus de la justifier (avec un éventuel justificatif médical).
- Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, le chef d'établissement pourra convoquer les responsables des élèves ayant cumulé plus de quatre journées et demie d'absence sans motif légitime, ni excuse valable dans le mois.
- Toute absence prévisible, pour un motif exceptionnel, doit faire l'objet d'une information préalable, adressée au C.P.E et au chef d'établissement.

# MEMO RAPIDE

<p><b>Les absences</b></p>	<p><b>A qui s'adresser ?</b></p> <p><b>CPE Adjoints d'éducation</b></p>	<p>Tes parents doivent signaler ton absence en téléphonant au collège le plus tôt possible dans la matinée.</p> <p>Dès ton retour, tu dois te rendre à la vie scolaire afin de régulariser ton absence sur ton carnet de liaison pour être accepté en cours.</p>  <p>Toute absence, même d'une heure, doit être justifiée par écrit (carnet) avant le retour en classe.</p> <p><b>Attention !</b> Trop d'absences nuiront à ta scolarité.</p>
<p><b>Les retards</b></p> 	<p><b>CPE Adjoints d'éducation</b></p>	<p>Tu dois te présenter directement en cours si ton retard est inférieur à 15 minutes. Le professeur saisira le retard sur Pronote.</p> <p>Pour les retards de plus de 15 minutes tu dois te présenter à la Vie scolaire qui contactera tes parents pour en connaître la raison puis t'enverra en étude.</p> <p><b>Attention !</b> Les retards abusifs seront sanctionnés (+ de 3).</p>
<p><b>Les études</b></p>	<p><b>Adjoints d'éducation</b></p>	<p><b>Lorsque tu n'as pas cours entre deux heures de cours :</b> tu dois te rendre en salle d'étude où un adjoint d'éducation t'accueillera.</p> <p>Tu y feras tes devoirs et apprendras tes leçons. N'hésite pas à demander de l'aide ! La documentaliste prend chaque heure un groupe au CDI.</p>
<p><b>La dispense d'EPS</b></p> 	<p><b>Adjoints d'éducation</b></p>	<p>Tu dois donner ta dispense à la vie scolaire qui la saisira sur Pronote. Une copie sera à remettre au professeur.</p> <p>En fonction de la durée de ta dispense, soit tu resteras en étude, soit tu assisteras au cours. C'est ton médecin qui décide. Si tu es blessé au pied par exemple tu peux arbitrer le match. C'est tout aussi éducatif et formateur.</p>
<p><b>Les régimes de sortie</b></p>	<p><b>CPE Adjoints d'éducation</b></p>	<p><b>En début ou en fin de journée :</b> cela dépend de ton régime.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Si tu es en régime A :</b> Tu peux arriver à la première de cours et partir à ta dernière heure. Par exemple, le lundi tu as français à 9h40, tu peux alors arriver à 9h40. Si ton dernier cours se termine à 14h, tu peux quitter le collège à 14h00. Si tu as un professeur absent de 15h à 16h, tu peux alors quitter le collège à 15h00.</li> <li>- <b>Si tu es en régime B :</b> Tu dois être présent au collège de 7h20 à 16h00 et le mercredi de 7h20 à 11h35. Les demandes de sorties exceptionnelles devront être faites par écrit par tes parents (en précisant la date et l'heure de sortie) et déposées à la VIE SCOLAIRE avant la récréation du matin. Une copie est faite et les parents sont contactés par la Vie scolaire.</li> </ul>
<p><b>Les punitions et les sanctions</b></p>	<p><b>Le principal CPE Adjoints d'éducation</b></p>	 <p><b>Les punitions, retenues et exclusions de cours</b> sont gérées par la vie scolaire. Chaque adulte qui travaille au collège peut punir les élèves.</p> <p><b>Le Permis à point</b> est une spécificité du collège de Dumbéa sur mer. Regarde le document explicatif pour en comprendre le fonctionnement.</p> <p><b>Les sanctions</b> sont prises par le Principal du collège et/ou par le conseil de discipline en cas de faute grave.</p>

# BIEN COMPRENDRE SON EMPLOI DU TEMPS

L'emploi du temps t'est donné par ton professeur principal. En général, il reste le même pour l'année.

Application des modifications à partir de semaine 7 (12/02/2024 - 16/02/2024) ?

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	
07h25		FRANCAIS ANDRE E. D21	FRANCAIS ANDRE E. D21			
08h25	1 2 ANGLAIS LV1 GUILLARD O. [601 P2] D28	ANGLAIS LV1 GUILLARD O. D28	MATHEMATIQUES OSVALT N. A25	ED.PHYSIQUE & SPORT. REUILLARD L. EPS	ENS.INTEG.SC.&TECHNO REITTER J. TECHNO B22	
09h35	HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHARRET J. D29	ED.PHYSIQUE & SPORT. REUILLARD L. EPS	ANGLAIS LV1 GUILLARD O. D28	FRANCAIS ANDRE E. D21	MATHEMATIQUES OSVALT N. A25	
10h35	ENS.INTEG.SC.&TECHNO REITTER J. TECHNO B22		FRANCAIS ANDRE E. D21	HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHARRET J. B21	FRANCAIS ANDRE E. D21	
11h35						
12h35						
12h55	1 2 FRANCAIS ANDRE E. [601 P1] D21	ARTS PLASTIQUES COLOMIES-BERNIERE A. ART PLAS		EDUCATION MUSICALE TAIRAPA A. EDUC MUSIC	ANGLAIS LV1 GUILLARD O. D28	ELEM.FOND.CULT.KAN... BMP E. A1
13h55	1 2 FRANCAIS ANDRE E. [601 P2] D21	MATHEMATIQUES OSVALT N. A25		MATHEMATIQUES OSVALT N. A25	HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHARRET J. D29	
14h55						
15h55						

Sur l'emploi du temps, chaque case correspond à une (ou deux) heure(s) de cours. Vous trouvez à côté le nom du professeur et la salle où a lieu le cours.

## LES HORAIRES

### Les cours du matin :

- Les élèves se rangent à **7h15** dans la cour, en face du numéro de leur classe. Il faut être rangés et ne pas aller discuter avec des camarades d'autres classes.
- Les professeurs viennent les chercher.
- Les cours ont lieu de **7h25 à 8h25**, puis de **8h25 à 9h20**.
- La récréation du matin dure **15 min** (de **9h20 à 9h35**)
- Les cours reprennent de **9h35 à 10h35**, et de **10h35 à 11h35**.
- Les élèves vont ensuite déjeuner (chez eux pour les externes et à la demi-pension pour les demi-pensionnaires)

### Les cours de l'après-midi :

- Les élèves se rangent à **12h50** dans la cour, en face du numéro de leur classe. Il faut être rangés et ne pas aller discuter avec des camarades d'autres classes.
- Les professeurs viennent les chercher.
- Les cours ont lieu de **12h55 à 13h55**, puis de **13h55 à 14h55**.
- La récréation de l'après-midi dure **10 min** (de **14h55 à 15h05**)
- Les cours reprennent de **15h05 à 15h55**.
- A la fin de leur dernière heure de cours, les élèves quittent le collège dans le calme.

### LES SEMAINES A ET B

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe peut changer. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le planning des semaines est dans ton carnet.

### LES GROUPES

Parfois, certains cours auront lieu en demi-groupes. Tu devras bien regarder ton emploi du temps pour ne pas être perdu(e).

## FAIRE SON CARTABLE



Fais ton cartable **le soir...** et vérifie-le **le matin !**

N'hésite pas à vider complètement ton sac pour le remplir ensuite ! Cela évite d'avoir des choses cachées que l'on ne retrouve plus.

**Tous les jours**, tu dois avoir dans ton sac :

- 1) Ton **carnet de correspondance**,
- 2) Une pochette avec des **copies** simples et doubles,
- 3) Un **cahier de brouillon**,
- 5) Ta **trousse complète** (Une règle, des ciseaux, plusieurs tubes de colle en bâton, etc.),
- 6) Ta **calculatrice**
- 7) Ton **agenda**

Si tu as des difficultés, n'hésite pas à te faire **aider par un adulte**.

En 6ème, on a encore besoin de l'aide de ses parents !

Suis l'ordre de ton **emploi du temps** pour faire ton cartable.

Tu peux te faire un grand emploi du temps où tu écris par matière ce dont tu as besoin et que tu accrocheras au mur.

Dans la journée, tu pourras alléger ton cartable en déposant une partie de ton matériel dans un casier fermé. Les conditions te seront bientôt expliquées par le FSE.



A la page suivante, tu trouveras un exemple d'emploi-du-temps et du matériel que tu peux photocopier, recopier, décorer... et remplir. Place-le à un endroit stratégique de ta chambre pour qu'il te soit accessible lorsque tu feras ton cartable !

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matériel</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>à</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>apporter</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>le matin</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Matériel</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>à</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>apporter</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>l'après-midi</b>	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Matériel à apporter 1 semaine sur 2</b>	.....	.....	.....	.....	.....

+ Petit matériel habituel = \_\_\_\_\_

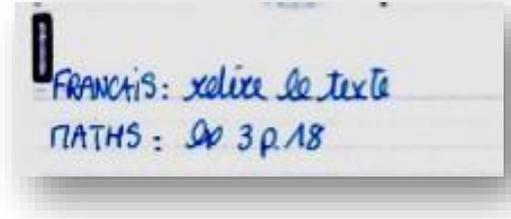
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# L'AGENDA : une fourniture obligatoire !

## Comment l'utiliser ?

C'est un outil précieux pour travailler efficacement :



### Comment remplir son agenda ?

- Ouvrir son agenda à la date où le travail doit être fait.
- Noter la matière (ex : FRANÇAIS) puis le travail à faire, les consignes (apprendre, répondre aux questions, dessiner, rédiger...), le matériel à utiliser (cahier d'exercices, livre, cahier de cours, photocopie...). Préciser les numéros des questions ou d'exercices et les pages.
- Séparer chaque matière : tracer un trait horizontal ou sauter une ligne.
- Écrire proprement, pour pouvoir se relire.
- En cas de doute, consulter le cahier de textes en ligne sur l'ENT (rubrique Pronote. Attention, Pronote ne remplace pas ton agenda car parfois, il peut y avoir des problèmes informatiques et l'ENT ne sera pas consultable, ou le professeur pris par le temps, n'aura pas encore eu le temps de remplir à temps le cahier de textes en ligne...).

LIEN VERS L'ENT DE DSM ► <http://tinyurl.com/4dmjfu29>

### Comment utiliser son agenda en permanence, lors de devoirs faits ou à la maison ?

- Faire d'abord le travail demandé pour le lendemain.
- S'avancer ensuite pour les jours suivants.
- Utiliser son agenda pour préparer son cartable du lendemain.
- Rayer ce qui est fait au fur et à mesure.

# L'ORGANISATION DE L'ANNÉE

Au Collège de DSM, l'année est organisée **en trois trimestres**.

Durant chaque trimestre, l'ensemble des professeurs de ta classe va se réunir avec, la directrice-adjointe ou le directeur ou le CPE afin de faire un bilan : le conseil de classe.

Il se réunit afin de faire le bilan du travail effectué par les élèves au cours du trimestre, notamment en examinant le bulletin de chacun d'entre eux.

Le conseil de classe a pour vocation :

- de traiter les questions pédagogiques intéressant la vie de classe ;
- d'examiner les résultats scolaires individuels des élèves en proposant un bilan et des conseils ;

La composition du conseil de classe :

- Le chef d'établissement (ou le représentant qu'il a désigné), qui préside le conseil,
- les enseignants de l'équipe pédagogique,
- le CPE,
- les deux délégués des parents d'élèves,
- les deux délégués des élèves,



Les professeurs, notamment ton professeur principal va ainsi pouvoir rencontrer plusieurs fois ta famille pour faire un point sur ta scolarité afin de voir ce qui fonctionne bien mais aussi pour mettre en place des choses pour t'aider si tu rencontres des difficultés.

# L'ENT et PRONOTE

Un espace numérique de travail (ENT), accessible par Internet, permet aux élèves, aux parents et aux personnels enseignants et non enseignants, d'avoir accès à des services numériques qui leurs sont destinés.

L'ENT évite d'avoir trop de mots de passe pour accéder aux différents services mis à disposition par l'académie et le collège.

Vous pouvez y accéder depuis le site du collège : <http://tinyurl.com/4dmjfu29>

**Des mots de passe vous seront donnés (ainsi qu'à vos parents). Conservez-les précieusement**, par exemple dans votre carnet. Il vous les faudra parfois en cours, lorsque des activités seront proposées via l'ENT.

Avec l'ENT, vous pouvez obtenir des informations sur l'établissement mais vous avez aussi accès à des applications diverses et variées, bien utiles dans votre scolarité (cartes mentales, blogs, messageries, pad, murs collaboratifs, plateforme d'e-éducation ELEA...). Y figure aussi un lien vers Pronote

## À QUOI SERT PRONOTE ?

PRONOTE - Espace Parents & Élèves est un portail internet de consultation pour les familles & élèves.

On peut notamment y consulter :

- Les **événements** à venir, comme un conseil de classe ou une réunion d'information.
- Le **calendrier** scolaire avec les vacances et les jours fériés.
- Les **notes**, et les **absences** de l'élève.
- L'**emploi du temps de** sa classe, en fonction des semaines de l'élève.
- L'**agenda** des devoirs en ligne.
- Les **absences** des **professeurs...**

C'est parti !

## DEVOIRS FAITS

Le programme "Devoirs faits" sera très vite proposé à différents horaires et différents jours de la semaine. Il a pour objectif de **proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs avec la possibilité d'être aidé lorsqu'ils en ont besoin**. C'est aussi un moment privilégié pour apprendre à travailler, acquérir des méthodes qui te permettront de devenir de plus en plus autonome.



L'encadrement est assuré par des professeurs, la professeure documentaliste et des assistants d'éducation.

Ce programme est obligatoire pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup>.



Aller à « Devoirs faits »

n'est pas une sanction, mais une aide. Cela va t'aider à travailler, en te faisant aider, et cela va te permettre, lorsque tu rentreras à la maison, d'avoir un peu moins de travail, d'être plus efficace et de pouvoir ensuite consacrer du temps à autre chose.

# QUELQUES ACTIVITES SUR LA PAUSE MERIDIENNE



## CDI (centre de documentation et d'information)

C'est un lieu de travail, de culture et de découverte. Ici sont rassemblées toutes sortes de documentation, de livres, de BD, de revues. Tu pourras en emprunter ou bien les consulter sur place. Tu peux venir seul(e) en dehors de tes cours ou bien avec un professeur.

## La Chorale et l'atelier musique

Si tu aimes chanter en groupe ou jouer d'un instrument de musique une fois par semaine, la chorale ou l'atelier musique, dirigées par le professeur d'éducation musicale sont faits pour toi.

## UNSS



Des activités sportives te sont proposées, souvent le mercredi après-midi mais aussi sur le temps de midi. Il faut pour cela prendre une licence payante de 2500 XPF.

Les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) t'en parleront dès la rentrée.

## Le Foyer Socio Educatif (FSE)

C'est une association qui finance des projets pour les élèves (la location des casiers pour mettre tes affaires) mais aussi organise des animations et des clubs sur le temps de la pause méridienne.

L'adhésion est de 1000 XPF pour l'année.

Selon les années, des ateliers te sont proposés si tu es adhérent du FSE.

En voici quelques exemples :

- Des activités sportives dans l'espace du Forum tous les jours de la semaine
- L'atelier couture le mardi



# Jeu

Sauras-tu retrouver tous les mots ?

M C Y C H D C P E R M A N E N C E S A U  
 U Ç R A T S Z Z Z Z Z C O U R S A S T O  
 Z Ç E H V K T A P C A R N E T I E E R D  
 Q Ç G I G S U R V E I L L A N T S C A G  
 Ç J L E U K C L A S S E Z X D D T R V L  
 V D E R F N E E I T Q Y R E J P H E A C  
 F M M S M U S I Q U E T L P G L P T I A  
 C A E L D I H O D X H D O S M U M A L N  
 J T N L K F A M I S B J C I D R U R L T  
 Q H T V Z Z A S T E C H N O L O G I E I  
 G S X I P E W F Y D M X X Y L E L A R N  
 M I N F O R M A T I Q U E G A L T T C E  
 H I S T O I R E Z Q N O J R W V E T B L  
 S O N N E R I E H J N P H I C D I G E H  
 D E V O I R S E Z G F R A N Ç A I S E S  
 O V I E S C O L A I R E S C I E N C E S  
 X Ç A M Q P R O F E S S E U R S Ç H W A  
 D T J A N G L A I S D F B K O X Q R B U  
 Z I I N F I R M E R I E F O Y E R Y E B  
 H R E S P E C T R E C R E A T I O N V G

(?) AMIS  
 (?) ANGLAIS  
 (?) CAHIERS  
 (?) CANTINE  
 (?) CARNET  
 (?) CDI  
 (?) CLASSE  
 (?) COLLEGE  
 (?) COURS  
 (?) DEVOIRS  
 (?) EPS  
 (?) FOYER  
 (?) FRANÇAIS  
 (?) HISTOIRE  
 (?) INFIRMERIE  
 (?) INFORMATIQUE  
 (?) MATHS  
 (?) MUSIQUE  
 (?) PERMANENCE  
 (?) PROFESSEURS  
 (?) RECREATION  
 (?) REGLEMENT  
 (?) RESPECT  
 (?) SCIENCES  
 (?) SECRETARIAT  
 (?) SONNERIE  
 (?) SURVEILLANTS  
 (?) TECHNOLOGIE  
 (?) TOILETTES  
 (?) TRAVAILLER  
 (?) VIESCOLAIRE



# PERMIS À POINTS

*Savoir vivre et savoir être*

## JE PERDS 1 POINT LORSQUE :



J'oublie mes affaires.



Je ne fais pas mon travail.



Je ne fais pas signer mon carnet, un document.



Je ne porte pas la tenue réglementaire.



Je traîne pour arriver en retard.



Je bavarde en classe ou en étude.



Je bouscule mes camarades.



Je mâche du chewing-gum.



Je refuse d'obéir.



Je jette un projectile, un objet.



Je crache.



J'insulte un autre élève.



Je crie, je siffle, je fais des bruits inutiles.



Je porte une casquette au mauvais endroit.



Je jette des déchets au sol, je saisis.



Je sors de la nourriture de la cantine.



Je ne suis pas rangé.



Autres comportements incorrects.

## COMMENT ÇA MARCHE?

Au bout de 5 points, **mise en garde** du professeur principal qui prévient les parents.

Au bout de **10 points, 1 heure de retenue**. Les parents sont avertis.

Au bout de **15 points, 2 heures de retenue**. Les parents sont avertis.

A **20 points**, le Chef d'établissement peut sanctionner d'**une journée d'exclusion** et décider de réunir une **commission éducative**, si la situation le nécessite.

*Si mon comportement est bon ou s'améliore, je peux avoir des points bonus qui seront pris en compte en fin d'année.*

# CIRCULATION COLLEGE DSM

